

douzaines, ont droit à la treizième copie, comme prime.

Toutes les personnes qui doivent au Rvd. M. N. A. Leclerc, Ptre., sont priées de payer le plus tôt possible entre les mains du Rvd. P. O. Drolet, Ptre., en la paroisse de St. Félix du Cap Rouge.

—ooo—

SOUSCRIPTION

En faveur d'un drapeau ou d'un monument en l'honneur de Ste. Anne.

Une personne de l'Assomption.....	\$1 00
“ Somerset.....	1 00
V. Larue St. Charles de Bellechasse.....	1 00
Jos. Laurent, S. François du Lac.....	1 00
X. Lachance, Stoneham.....	0 25
Herode Côté, Cacouna.....	1 00
Nathalie Lapointe, St. Laurent I. O.....	1 00
De M. L'abbé Leclerc, diverses personnes.	51 40
“ “ Drolet C. Rouge “ ...	1 55
Une personne, Trois-Pistoles.....	1 00
“ “ St. Antoine Richelieu.....	1 00
Une personne, St. Ubalde.....	0 25
Alphonsine Kelley et Amélie Bélanger, Somerset.....	0 50
Philomène Turcotte, St. Pierre I. O.....	0 25
Pierre Gauvin, senior, Anc. Lorette.....	0 50
“ “ junior, “	0 50
M. Drolet, curé, Cap Rouge, divers.....	4 18
Jules Legrand, St. Jacques le Mineur.....	1 00